CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

ACADEMIE DE NICE		Session 2005	CORRIGE 1/3		
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES				
	E5 – EXPRESSION FI	RANCAISE ET OUVERTURE	SUR LE MONDE		
	Durée: 3h		Coef.: 3		

corrigé	capacités	barème
Question n°1 Les reality shows étaient surtout constitués par des témoignages ou confessions de personnes qui exposaient leurs problèmes ou leurs confessions d'ordre privé, tandis que la télé réalité recouvre davantage des divertissements dans lesquels les participants sont en compétition. Le reality show est un concept des années 1980-90, la télé réalité est le concept d'aujourd'hui.		2
Question n°2 Ce sont des jeunes adultes qui cherchent la notoriété médiatique, comme ils n'ont pas de trajectoire scolaire ou professionnelle stable, ils pensent que la scène médiatique va être la voie rapide pour leur réussite sociale.	E	2
Question n°3 Premier argument : le téléspectateur est très actif (il se réapproprie l'émission, la réinterprète) Deuxième argument : l'interactivité de ce type de programme (le public influe sur le cours de l'émission en votant) Troisième argument : Le public peut s'identifier aux participants qui sont comme eux ni des héros ni des super diplômés, ni des super compétents.	В	2
On accepte deux arguments sur les trois proposés.		
Questions n°4 - Mise en scène qui a recours aux trucages. - Le différé permet de contrôler les propos des candidats. - Les candidats ne sont pas choisis au hasard mais après une rude sélection.	В	3
Question n°5 On peut parler de phénomène planétaire car l'émission a été exportée dans près de 27 pays. Trois cents programmes sont vendus dans le monde.	CS	3
Question n°6 L'humoriste a voulu dénoncer l'assimilation de la réalité à un spectacle. D'un côté la télé réalité met en jeu des situations réelles absurdes, de l'autre, les informations de l'actualité sont interprétées comme une curiosité malsaine du malheur des autres.	C	2
Question n°7 On oppose le caractère inutile et absurde du vote pour des participants d'émissions de télé réalité au caractère utile et sensé du vote politique qui est pourtant délaissé par nos concitoyens.	EJC	3
Question n°8		
« la télé réalité est un moyen de générer des revenus supplémentaires grâce aux votes par SMS et par téléphone »	ID	3
Question n°9 D'après ce sondage les émissions de télé réalité sont qualifiées par ceux qui les regardent de : voyeuristes, vulgaires, peu divertissantes.	В	3
Question n°10 Le téléspectateur vit mal son rapport à la télé réalité. Il se sent coupable de la regarder, vit cela comme un péché. Il a conscience de la médiocrité de ce qu'on lui propose mais continue à regarder tout en affirmant qu'il n'est pas satisfait des programmes.	С	2

Question n°11		
Titre, légende à vérifier.	TR	. 8
Question n°12 Explication du titre: La télé réalité rend-elle schizo? Les jugements qui ressortent de ce sondage sont extrêmes et contradictoires. D'un côté, un petit quart des sondés trouve la télé réalité inventive et divertissante (jugement positif); toutefois, plus de la moitié la juge négativement, vulgaire et voyeuriste. Le Français en regardant ce type d'émission n'est pas en accord avec sa pensée. Il a une attitude contradictoire, apparentée à de la schizophrénie, il perd le contact avec la réalité	EJC	4
SYNTHESE, n°13 On attendra tout d'abord une définition de la télé réalité. Une étude sociologique du phénomène (doc 1), puis une critique (docs 2,4, 5). Présence d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion. Qualité de l'expression : lisibilité, ponctuation, orthographe et syntaxe.		12 2 6
Question de législation du travail n°14 Agence Nationale Pour l'emploi ; elle apporte son concours aux services chargés de l'emploi dans le domaine de l'accueil, de l'information des travailleurs, du conseil professionnel, du placement ; elle est chargée de l'établissement des statistiques relatives au marché de l'emploi.		3



T	á	ahnan		
ı.	,0	gende	•	

S'applique plutôt bien : /////
S'applique plutôt mal : \\\\\

NSP:



